## PRESS RELEASE



## COMMUNIQUÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS

No 29

Ó

PUBLIER IMMEDIATEMENT LUNDI, LE 28 MAI 1962.

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Howard Green, est très heureux de l'accord qui s'est fait à la Conférence des Dix-Huit sur le désarmement, à Genève, pour une déclaration contre la propagande de guerre.

La question de la propagande de guerre est la toute première qu'ait étudiée la Commission plénière spéciale formée par la Conférence des Dix-Huit et chargée de l'étude de mesures collatérales pouvant amoindrir la tention internationale, améliorer la confiance entre les Etats et faciliter le désarmement général. Dans ses commentaires sur le projet de déclaration, le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures a tenu à rappeler que la délégation du Canada a joué un rôle particulier lors de l'étude de ce projet en commission plénière. Il a signalé que le texte finalement adopté répond entièrement aux désirs du Canada.

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures a souligné que cet accord des participants à la Conférence constitue un premier résultat d'importance dans le sens d'une diminution des sources de tension internationale qui donnent lieu à la course aux armements. Il s'est dit persuadé que l'accord facilitera grandement les travaux ultérieurs de la Conférence.

M. Green se réjouit aussi de l'accord intervenu sur les deux prochaines questions au feuilleton de la Commission plénière: mesures pour empêcher la guerre de se déclarer par suite d'un accident; moyens d'empêcher une plus grande diffusion des armes nucléaires. Ces deux questions, qui seront débattues en même temps, sont au nombre des sept dont le Canada avait à l'origine demandé l'étude à titre prioritaire.